

Berne, le 17 décembre 2012

Conférence de presse Travail.Suisse – Matthias Humbel, transfair

SERVICE PUBLIC : ACCORDS SALARIAUX SATISFAISANTS À BONS

Toutes les négociations salariales ne sont pas encore terminées, mais le premier bilan est positif. Des augmentations salariales générales restent difficiles, mais nombreux sont les endroits où les résultats profiteront à tous les salariés. De bons accords ont pu être conclus avec des grandes entreprises comme Swisscom ou la Poste, mais également avec des plus petites sociétés comme MGB/GGB ou la Compagnie de navigation sur le lac des Quatre-Cantons (SGV).

Avec un renchérissement négatif de -0.7 pourcent, la situation de départ n'était pas évidente pour les négociations salariales de cette année. Et certaines branches, comme les transports publics et les entreprises de logistique, évoluent toujours dans un environnement économique difficile. La marge de manœuvre semblait plutôt serrée, surtout pour des mesures salariales générales. Malgré tout, transfair a réussi à négocier des accords salariaux satisfaisants voire même bons avec ses partenaires sociaux. transfair, le syndicat du service public, se montre par conséquent satisfait des résultats pour l'année prochaine.

Il est également réjouissant de constater que de bons résultats ont non seulement pu être atteints dans les grandes entreprises comme Swisscom ou la Poste, mais que de bonnes solutions, avantageuses pour tous les salariés, ont également pu être trouvées dans de nombreuses plus petites entreprises. Comme par exemple chez MGB/GGB et à la SGV. Ces deux exemples sont la preuve que les mesures en faveur des salariés ne se limitent pas nécessairement au salaire, mais qu'une augmentation des jours de vacances ou des versements dans la caisse de pension permettent également de faire bouger les choses.

Ces résultats sont réjouissants pour les salariés. Indépendamment de la situation économique globale, ils font du bon travail et sont les principaux responsables des résultats appréciables qu'attendent les différentes entreprises. Ces augmentations salariales sont donc clairement méritées. En outre, il ne faut pas oublier l'influence positive qu'ont de telles mesures salariales sur l'économie, car elles stimulent la consommation.

Branche Transports publics

Avec les CFF, un bon résultat a pu être négocié pour l'année en cours. Outre des augmentations salariales de 1.25 pourcent – dont une part générale de 0.5 pourcent –, les CFF ont également pris en charge des cotisations épargne de la caisse de pension, à hauteur de 2 pourcent. En contrepartie, les syndicats se sont engagés à renoncer à toute demande d'augmentation salariale générale

pour 2013. Mais les négociations sur la part individuelle n'ont pas abouti à un accord. Pour les syndicats, l'offre minimale de 0.5 pourcent – accordée par les CFF après une longue lutte – n'était pas acceptable. Les négociations ont donc été interrompues et les CFF appliqueront les mesures salariales unilatéralement.

De nombreux autres résultats des négociations salariales sont connus pour la branche. Les négociations avec MGB/GGB notamment ont été un succès. Pour l'année prochaine, ils accordent à leurs collaborateurs une augmentation de salaire individuelle de 0.5 pourcent ainsi qu'une prime de 210 francs. En outre, des moyens correspondant à 2.5 pourcent de la masse salariale ainsi qu'un montant unique à hauteur d'un million seront alloués à la caisse de pension. Et il faut également mentionner le résultat de la SGV qui accorde une part individuelle de 0.73 pourcent ainsi qu'une prime de 1'200 francs et deux jours de vacances supplémentaires. D'autres résultats importants de la branche sont les accords salariaux avec BLS, une augmentation individuelle de 0.9 pourcent, et avec RhB qui octroie une augmentation individuelle de 1.1 pourcent.

Branche Communication

Dans la branche Communication, les accords principaux étaient connus depuis longtemps. Dans le cadre des négociations CCT avec Swisscom, les augmentations salariales ont pu être négociées en 2011 déjà, jusqu'en 2013. L'année prochaine, les salariés de Swisscom bénéficieront d'une augmentation salariale générale de 0.8 pourcent et individuelle de 0.4 pourcent. Les salariés d'IT Services (ITS) auront droit à une augmentation salariale générale de 0.8 pourcent. transfair est particulièrement ravi des parts générales élevées qui montrent que des augmentations salariales générales sont toujours possibles.

Avec l'entrée en vigueur des CCT Swisscom, ITS et cablex au 1^{er} janvier 2013, des négociations salariales séparées auront désormais lieu pour chacune de ces trois unités. En outre, les nouvelles CCT apportent des améliorations aux salariés des entreprises concernées, comme davantage de vacances, un congé maternité plus long ou une augmentation du salaire minimum. Désormais, les apprentis seront également soumis à la CCT. Avec la CCT local.ch, une nouvelle CCT de la branche communication est en outre en attente.

Branche Administration publique

Nous sommes également parvenus à de bons accords salariaux dans la branche Administration publique. Les négociations salariales pour l'Administration publique avec la présidente de la Confédération Eveline Widmer-Schlumpf sont arrivées à terme à la mi-novembre déjà. Pour 2013, les salariés de cette branche bénéficieront d'une augmentation générale de 0.5 pourcent. Et les salariés de l'EPFL auront droit à une augmentation générale. Avec 0.6 pourcent, celle-ci est même légèrement supérieure. En outre, 1.2 pourcent sont disponibles pour des augmentations individuelles.

D'autres accords existent pour Swissmedic et la caisse de pension PUBLICA. Tandis que les salaires de l'institut pour produits thérapeutiques augmenteront d'un pourcent de manière individuelle, on dispose de 1.3 pourcent pour ces augmentations chez PUBLICA. Et les salaires des collaboratrices et collaborateurs des bandes salariales inférieures seront légèrement augmentés.

Branche Poste/Logistique

Dans différentes sociétés du groupe Poste, les résultats des négociations salariales ne sont pas encore définis, mais les augmentations de la maison mère sont d'ores et déjà connues. Outre une augmentation salariale de 1.0 pourcent – dont une part générale de 0.2 pourcent et une part individuelle de 0.8 pourcent –, la Poste augmente ses cotisations épargne à la caisse de pension d'un pourcent et verse à ses salariés une prime de 500 francs comme signe de reconnaissance et comme participation à l'excellent résultat qu'attend le groupe.

Les augmentations salariales chez DPD ont également été négociées. Un bon résultat a pu être atteint avec une augmentation salariale générale de 0.3 pourcent et une part individuelle de 0.7 pourcent. En cas de bonne marche des affaires, tous les salariés auront en outre droit à une prime au mois de novembre prochain.

Pour de plus amples renseignements :

Chiara Simoneschi-Cortesi, Présidente : 076 380 21 46

Matthias Humbel, collaborateur scientifique : 078 845 07 99

Table des salaires 2013

entreprise	Branche	Résultat des négociations salariales
Administration Fédérale	administration publique	0.5% générale
BLS	transports publics	0.9% individuelle Augmentation FVP partiellement à charge de l'employeur abaissement "déduction du marché" sur les salaires des employé-e-s entre 25 ans de environ 1.2% pas d'augmentation de la déduction de coordination caisse de pension
CFF	transports publics	négociations salariales abandonnées 0.5% individuelle comme mesure unilatérale de côté des CFF
CJ	transports publics	systématique salariale assurée 0.1% renchérissement +1 jour de vacances +1 jour de congé pour la naissance/adoption
DPD	poste/logistique	0.3% générale 0.7% individuelle prime additionnel en cas d'une bonne marche des affaires en novembre 2013
EPF	administration publique	0.6% générale 1.2% individuelle
GGB	transports publics	0.5% individuelle 210.- générale 2.5% contribution d'assainissement caisse de pensions par l'employeur 6.6 Mio. réserve de contribution caisse de pensions par l'employeur 5 Mio. versé comme dépôt dans la caisse de pensions pour renforcer les avoirs de prévoyance par l'employeur
ITS	Communication	0.8% générale
La Poste	poste/logistique	0.2% générale 0.8% individuelle 500.- prime 1% cotisation d'épargne caisse de pensions
MGB	transports publics	0.5% individuelle 210.- générale 2.5% contribution d'assainissement caisse de pensions par l'employeur 6.6 Mio. réserve de contribution caisse de pensions par l'employeur 5 Mio. versé comme dépôt dans la caisse de pensions pour renforcer les avoirs de prévoyance par l'employeur

PUBLICA	administration publique	1.2% individuelle 0.3% pour employé-e-s positionnées bas dans la bande salarial
PostLogistics	poste/logistique	plan d'austérité négocié avec les partenaires sociaux: pas de augmentation salariale
RhB	transports publics	1.1% individuelle
Securitrans	transports publics	0.5% individuelle 1 Mio. pour bonus liés aux prestations
SGV	transports publics	0.73% individuelle 1200.- prime (800.- pour saisonniers) +2 jours de vacances
Swisscom	Communication	0.8% générale 0.4% individuelle 0.5% générale pour les employé-e-s au-dessus de la bande salariale
Swissmedic	administration publique	1.0% individuelle
Thurbo AG	transports publics	1,0% individuelle
TMR	transports publics	500.- prime Indemnités du dimanche adaptées Aide à la retraite anticipée Congé paternité de 2 semaines
TPF	transports publics	Systématique salariales assurée 500.- prime éléments intégrés dans la révision CCT
TPG	transports publics	compensation automatique du renchérissement (indice genevois) mécanique salariale assurée participation assurance maladie 90.-/mois
zb	transports publics	1,0% individuelle